

## **Loi d'accélération du nucléaire : Le Sénat et le gouvernement enterrent à la hâte les objectifs de la loi de transition énergétique sur la part du nucléaire dans le mix énergétique.**

Aujourd'hui le Sénat est amené à se prononcer sur le projet de loi « Accélération du nucléaire ». **Nous nous opposons fermement à ce texte qui enterre à la hâte la loi de transition énergétique de 2015 et acte une relance irresponsable et forte du nucléaire.**

Parce que l'année 2022, jalonnée de crises, a mis en lumière les défaillances de notre politique énergétique, son avenir nécessite un débat sérieux, transparent et démocratique. Cependant, en choisissant de revenir sur la loi de 2015, par la suppression des plafonds de 50 % de la part du nucléaire dans le mix énergétique et de 63,2 GW en 2035, au détour d'un projet de loi de simplification des procédures administratives, le Gouvernement et la majorité sénatoriale préemptent le débat politique et social sur notre avenir énergétique, pour alimenter leur fuite en avant vers le tout nucléaire.

**Nous dénonçons cette atteinte flagrante au débat démocratique, qui méprise les concertations en cours et ses futures contributions censées alimenter l'examen de la prochaine loi de programmation énergie climat.** La Commission nationale du débat public (CNDP) a elle-même rappelé le sentiment constant d'un déni démocratique. Au-delà du contexte dans lequel doit intervenir le débat démocratique, le nucléaire, intrinsèquement, est une énergie centralisée. Sa gestion écarte durablement le citoyen du processus démocratique.

**Avec ce projet de loi, le gouvernement masque mal ses intentions d'imposer coûte que coûte une relance du nucléaire, dont la faisabilité et la nécessité sont largement remises en question.** Imposer le nucléaire prive **les générations futures de faire leurs propres choix, en plus de leur léguer** une quantité abyssale de déchets radioactifs pour lesquels on ne trouve aucune issue satisfaisante. **Daniel Salmon, sénateur écologiste et chef de file sur ce texte, résume** : « *On fait sciemment tout à l'envers : il aurait d'abord fallu débattre du mix énergétique. Le gouvernement fait comme si tout était définitivement acté et met les citoyens devant le fait accompli. Les Français ont le droit d'avoir un vrai débat sur la relance du nucléaire, un choix qui engage la France et l'Europe pour des décennies, des siècles.* »

Pour Julie Laernoës, députée et cheffe de file des député·es écologistes, sur le texte d'accélération du nucléaire : « *Les problèmes qui se posent actuellement pour le nucléaire ne sont pas résolus et ne le seront certainement jamais : faisabilité technique de l'EPR, coûts, sûreté, dépendances de l'étranger pour l'uranium. Un pari hasardeux et antidémocratique, au détriment des énergies renouvelables et d'une vraie politique de sobriété et d'efficacité énergétique.* »

**Les écologistes dénoncent fermement cette opération et seront particulièrement engagés contre cette volonté gouvernementale d'imposer le tout nucléaire, au détriment d'un mix énergétique diversifié et renouvelable, seul capable de répondre aux enjeux climatiques et de souveraineté. Au Sénat comme à l'Assemblée, les groupes écologistes voteront contre cette loi antidémocratique, irresponsable et cavalière.**

**Contact presse :**

**Vincent Picard**

*Responsable de la communication*

*Groupe Écologiste au Sénat*

Tél : 0619259372

**Ben Amor Selim**

*Responsable de la communication*

*Groupe écologiste à l'Assemblée nationale*

Tél : 0641860456